

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 15 juillet 2026

MAIRIE DE CIPIERES

Mairie

06620 CIPIERES

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

CASA REGIE

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00266782	
Unité de gestion		2310	CASA REGIE
Installation	UDI	000441	CIPIERES VILLAGE
Point de surveillance	S	0000001118	RESEAU CIPIERES (C.E.R.G.A.)
Localisation exacte			AU C.E.R.G.A.
Commune			CIPIERES

Prélevé le : jeudi 02 juillet 2026 à 10h43

par : PRELEVEUR CARSO MATHILDE RIFFAUI

Type visite : AA

Mesures de terrain

	Résultats	limites de qualité		Références de qualité	
		inf.	sup.	inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJ				
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJ				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	22,8 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,4 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	269 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,20 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,23 mg(Cl2)/L				

Commentaires de terrain :

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : APLUS Code SISE de l'analyse : 00266791 Référence laboratoire : LSE2607-24699

	résultats	limites de qualité		références de qualité	
		inf.	sup.	inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET				

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)6901

Type de l'analyse : APLUSCode SISE de l'analyse : 00266791Référence laboratoire : LSE2607-24699

	résultats		limites de qualité		références de qualité	
			inf.	sup.	inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8,36	unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique complet	15,26	°f				
Titre hydrotimétrique	14,32	°f				
FER ET MANGANESE						
Fer total	<10	µg/L				200,00
Manganèse total	<10	µg/L				50,00
MINERALISATION						
Chlorures	2,10	mg/L				250,00
Sulfates	3,60	mg/L				250,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Aluminium total µg/l	12	µg/L				200,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,29	mg(C)/L				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,01	mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,03	mg/L		1,00		
Nitrates (en NO3)	1,50	mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/L		0,50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromoforme	0,31	µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	1,30	µg/L		100,00		
Chloroforme	2,8	µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	1,60	µg/L		100,00		
Trihalométhanés (4 substances)	6,01	µg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00266782)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation,
le responsable DPGRAS des Alpes maritimes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dassonville', with a stylized flourish extending from the end.

Fabrice Dassonville

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).